

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

PREAVIS No 13/2013

**Octroi de la bourgeoisie d'honneur à
Monsieur Giovanni Ieronimo**

Date proposée pour la séance de la commission ad hoc:
29 août 2013 à 19h30

en salle de la Municipalité
route des Deux-Villages 23

St-Légier-La Chiésaz, le 8 juillet 2013

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Objet

Ce préavis fait suite à la proposition de Monsieur Alain Vionnet, acceptée par le Conseil communal dans sa séance du 4 février 2013, d'octroyer la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Giovanni Ieronimo.

L'art. 46, al. 1, de la LDCV (Loi sur le droit de cité vaudois) stipule :

« Le Conseil communal ou général peut accorder la bourgeoisie d'honneur à une personne qui a rendu des services importants à la Suisse, au canton ou à la commune ou qui s'est distinguée par des mérites exceptionnels. »

Le Service de la population du Canton de Vaud nous informe par son courrier du 10 avril 2013 que le Conseil d'Etat a donné son assentiment le 27 mars 2013 à l'octroi de la bourgeoisie d'honneur de Monsieur Giovanni Ieronimo.

2. Présentation

Monsieur Ieronimo n'est pas une vedette, ni un grand cuisinier, mais il est notre ancien cordonnier du village de St-Légier-La Chiésaz.

Il est né le 13 décembre 1931, à San Marco une petite ville des Pouilles en Italie. Après sa scolarité et son apprentissage comme artisan cordonnier bottier à San Marco où la vie pour gagner son pain était difficile, il est parti travailler à Milan.

En 1956, il vient en Suisse et continue son métier chez un patron où il crée des chaussures orthopédiques pour enfants.

Puis en 1961, secondé par son épouse, il décide de reprendre la cordonnerie de St-Légier-La Chiésaz qu'il ne quittera plus jusqu'à sa retraite en 2011. Depuis son atelier du village, il a travaillé pour plusieurs magasins de chaussures, tels que Bally et Nicole à Vevey, et même pour des magasins situés à Delémont et Porrentruy.

Il est l'heureux papa de trois filles qui ont terminé leur scolarité dans notre village et au collège de Vevey ; elles ont toutes les trois poursuivi avec succès des études universitaires.

Monsieur Giovanni Ieronimo a aussi été actif dans notre commune comme conseiller de la paroisse catholique de Blonay - St-Légier et membre du Chœur d'hommes.

Durant toute sa longue carrière, il a été très apprécié par la population de notre village et des environs pour son travail de « maître » et sa bonne humeur légendaire.

3. Conclusion du préavis

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

⇒ d'octroyer la bourgeoisie d'honneur à Monsieur Giovanni Ieronimo.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


A. Bovay



Le Secrétaire


J. Steiner

Municipal délégué : M. Alain Bovay, Syndic